

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des annonces:
Publicitas Avenue de la Gare - Sion
 Tél. 2.12.36 - Chq postaux II c 485
 Succursales: Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
 Correspondants à l'Étranger.
Indicats: La ligne millimètre: Canton 8 ct., Suisse 10c.
 Étranger 12 ct., RECLAMES: 20 ct.

Téléphone 2.19.05
 Administration, Rédaction
 Expédition, etc.

Compte de chèques postaux II c 1748
Imprimerie Gessler, Sion

ABONNEMENTS:

SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 13.50
 6 mois „ 5.— „ „ „ „ 7.
 3 mois „ 2.75 „ „ „ „ „
 ÉTRANGER: un an Fr 17.—

Quand la catastrophe de guerre s'étend du cercle polaire jusqu'à l'équateur

Cette guerre est impensable selon les règles des dimensions de l'Europe. Son axe géographique va des banquises sub-polaires aux plaines de l'équateur. Son aire technique touche à tous les domaines des sciences appliquées. Elle détraque l'économie politique, les échanges, le commerce, l'ordre financier national. Elle bouleverse même la météorologie! Nous n'avons pas été surpris d'apprendre que les ravages d'un cyclone, en Espagne, ont été aggravés par l'impossibilité d'en prévoir la soudaineté, les pays en ayant confisqué le réseau délicat et compliqué des météo de prévision du temps, en faire leur instrument secret, au service des armes de terre, de mer et des airs.

Le conflit est si parfaitement impensable que l'homme de la rue des continents lointains s'imagina en être à la guerre civile d'Espagne. Les cerveaux sont en retard de deux siècles sur l'événement. C'est la curieuse remarque que nous lisons sous la plume d'un journaliste qui télégraphiait des impressions d'un voyage recueillies récemment en Chine. Les Chinois moyen ne s'est pas encore rendu compte qu'une grande guerre ravage le continent européen. Il en est resté à Franco, aux espérances avec les centurions rouges!

Le conflit horrible, combien durera-t-il? Et sera-ce le dernier? Voilà le problème qui tourmente les esprits: « Sera-ce le dernier? » Les peuples, réduits au rôle de chair à canon et d'esclaves enrivés, ont encore assez de science pour se poser la seule question qui compte. Pourquoi nous espérer après tant de misères, que naîtra enfin une paix définitive? Ou bien sommes-nous condamnés à voir surgir la même hantise, à chaque génération nouvelle, jusqu'au plongeon final dans une totale barbarie, dans la décadence anarchique de l'Europe, vidée de sa substance et de ses idéaux millénaires?

Il y a peu de temps, M. Allgöwer publiait un article dans la Nouvelle Gazette de Zurich. Parlant de ces questions, il estimait que les hommes seront perpétuellement balancés entre la paix et la guerre et que, malgré leurs efforts, ce sont là des forces con-

traires dont ils ne se rendront jamais les maîtres. Ce changement alternatif des pôles, de la guerre à la paix, lui apparaît même comme le signal de tensions tour à tour terrifiantes et fructueuses.

Avouons notre surprise, devant un pareil raisonnement, dans un important organe dirigeant de la Suisse allemande. Nous nous demandons quels sont les « fruits » que notre nation recueille de la guerre? Un appauvrissement constant et grandissant, des menaces de famine, un étranglement systématique de notre commerce extérieur, un arrêt prochain de nos grandes industries, (qui occupent le tiers de la population suisse) par défaut de matières premières. M. Allgöwer trouve ces choses... fructueuses! Pas nous, qu'il nous permette de le lui dire!

Quant aux peuples voisins qui viennent d'en prendre, ou qui s'y trouvent encore plongés en plein, nous n'avons pas de peine à nous imaginer ce qu'ils peuvent penser du drame dont ils sont les « guillotines par persuasion ».

Il est entendu que nous savons très peu de choses sur les courants d'opinion qui agitent les pays belligérants. Les peuples en guerre sont entourés d'une véritable muraille de Chine. La France, soumise aux conditions d'armistices, depuis le mois de juin 1940, a subi une telle secousse qu'elle n'a pu reprendre avec la Suisse des relations de commerce, basées sur le troc. Aussi deux pays civilisés, placés en dehors du conflit, traitent entre eux exactement comme le feraient des tribus nègres. Nous sommes en train de remonter au cocotier!

Quand cette tragédie aura pris fin, ce n'est pas en Afrique que nous devons organiser des voyages d'exploration, mais chez nos proches voisins; car ils nous sont devenus aussi totalement inconnus que des rois zoulous ou des pêcheurs de Polynésie!

Voilà la « fructueuse » époque que nous avons l'honneur et l'avantage de vivre! Nous n'avons vraiment aucun motif de nous en trouver particulièrement fiers!

Robert Séduois

Au fil des jours

Si nous devons en croire la presse politique du canton, le torchon brûle dans le parti de M. Dellberg! et en passe de se faire manger par ses propres adhérents! On sait que ces derniers ont généralement la dent longue et dure...

La querelle est due à l'opposition bolchéviste au sein du parti. M. Léon Nicole ayant jeté l'exclusive contre M. Dellberg, le député de Naters peut faire son deuil du siège qu'il a brigué. Moscou et les mânes de Lénine ne viendront pas à la rescousse! M. Dellberg aurait pu compter à la rigueur, sur les « modérés », mais ceux-ci ne feront aux mousquetaires nul le peine, même légère! Léon Nicole possédant des verges assez efficaces, en cas de manquements aux ordres venus du Kremlin!

Du reste, il ne faut pas se méprendre sur ces messieurs.

Il n'y a pas si longtemps, le camp grabiniste ne savait comment se mettre à genoux pour faire plaisir au grand Léon.

C'était l'époque où les bonnes poires étaient priées de se nourrir du poisson congelé de Russie, expédié aux « tovaritch » d'Helvétie par les soins du camarade Müntzberg!

C'était aussi le temps où le cousin Jules Moch faisait, comme sur commande, l'éloge du cousin Paul, comparé sans rire à « notre admirable Léon Blum »!

C'était l'époque où les couperets des guillotines rouges retombaient à journées faites sur toutes « têtes suspectes » de modérantisme!

On en emportait des charrettes pleines! Rappelons quelques débarquements célèbres: ceux de la secrétaire de Charles Naine, du maire de Sébastopol, Tezine qualifié de « Garde Blanc » pour les besoins d'une manœuvre cause, de Paul Faure, jugé trop « mouchicois », à un moment où nos socialistes étaient devenus des bolchévistes enragés, etc, etc.

Il y avait du remue-ménage, comme on voit, dans le panier des crabes encore pas cuits!

M. Dellberg fera l'expérience que rien ne change, dans le parti du « Grand Soir ». Il aura son tour, comme les autres!

R. de la Maya.

L'aide à l'Europe de la Croix-Rouge américaine

Plusieurs grands journaux protestent contre l'opposition britannique au ravitaillement des populations civiles dans les pays occupés. Hier, le « New-York Tribune » aujourd'hui le « New-York Sun », qui reprennent la thèse humanitaire. David Lawrence écrit notamment: « Peu de choses sont aussi difficiles à comprendre que l'attitude intransigeante adoptée ici et à Londres, concernant l'alimentation des peuples vivant en France, en Belgique, en Hollande et dans les pays occupés de l'Europe. »

Le journal, contestant l'opinion selon laquelle la famine des pays occupés est susceptible d'accroître les possibilités de la défaite allemande écrit encore: « Les dirigeants britanniques misent sur l'idée d'un blocus rigide, mais en fait, ils se créent des difficultés pour l'avenir, car si le blocus sous-marin de l'Angleterre devait devenir effectif, un appel serait adressé à l'Amérique afin de trouver le moyen de maintenir ouvertes les avenues maritimes, afin de nourrir le peuple britannique. Du point de vue humanitaire, il n'y a pas plus de raisons pour nourrir une population plutôt qu'une autre. »



Le Président Roosevelt symbole de la charité

TORCHES ET FLAMBEAUX ALLUMÉS

A minuit au Grütli...

Dans une allocution prononcée à la radio, M. le conseiller fédéral Etter a dit ce qui suit: A minuit, le 31 juillet, au Grütli, en présence du Conseil fédéral et de porteurs de torches venant de tous les cantons, le feu fédéral sera allumé par les trois landammans des cantons qui firent la Confédération primitive. C'est à ce feu que les porteurs de flambeaux de tous les cantons allumeront leurs torches pour les transporter ensuite à Brunnen, où ils seront conduits à travers le lac, jusqu'aux chefs-lieux de leurs cantons. Les coureurs transmettront le feu du Grütli pour que la flamme que nos pères, il y a 650 ans, ont allumée au cœur de la Suisse originelle, continue à brûler dans tous les lieux de la Confédération suisse, d'une lueur toujours pareille.

Au matin du 1er août, la fête sera ouverte par 22 coups de canon et par la sonnerie des cloches des églises de Schwyz. Au cours de l'après-midi les hôtes officiels se rencontreront à Seeven. Participeront à cette commémoration tous les membres du Conseil fédéral, des délégations des autres autorités fédérales, les gouvernements des cantons primitifs, tous les autres gouvernements cantonaux représentés par des délégations accompagnées de leurs huissiers, le général et les autres chefs de l'armée, les représentants des églises et de la jeunesse universitaire ainsi que les troupes commandées pour le service d'honneur. De Seeven, le cortège se dirigera sur Schwyz et le landamman recevra les hôtes officiels sur la place de

l'Hôtel de Ville et saluera le peuple au nom de Schwyz et de la Suisse primitive, après quoi, avant le défilé des troupes, le général saluera le pays au nom de l'armée.

De 7 h. 45 à 8 heures du soir, à Schwyz et dans toute la Suisse, les cloches du pays retentiront pour la célébration générale. A 8 heures du soir celle-ci commencera à Schwyz, sur la place de l'Hôtel de ville. Le porteur du flambeau du Grütli arrivera et allumera le feu commémoratif de Schwyz. A la même heure exactement, commenceront dans tous les chefs-lieux cantonaux les fêtes commémoratives et les porteurs du flambeau du Grütli y arriveront de même pour allumer le feu du 1er août. Les brèves allocutions qui seront prononcées à Schwyz seront transmises par radio et par des hauts-parleurs sur toutes les places des chefs-lieux cantonaux, de telle sorte que les fêtes locales seront à l'unisson de la fête centrale à Schwyz.

La journée du 2 août débutera, à Schwyz, par un service religieux militaire. Au début de l'après-midi, la population et ses hôtes se rendront au Grütli pour une cérémonie de commémoration. La société théâtrale des « Tellingspiele » d'Altorf y représentera la scène du Grütli d'après le Guillaume Tell de Schiller: après les gens d'Unterwald qui arrivent les premiers, les gens d'Uri descendront à travers les rochers et ceux de Schwyz arriveront par le lac, sur des barques pour y jurer un serment de fidélité et de solidarité perpétuelles. Les paroles du serment seront répétées par toute la foule réunie au Grütli.

PAR CI, PAR LA...

Un trait d'esprit bien parisien!

On attendait, avec curiosité, la rentrée de Martini aux Dix-Heures à Montmartre. Cette curiosité ne fut pas déçue.

Comme un spectateur retardataire en feldgrau arrivait au milieu du numéro du chansonnier et semblait avoir quelque peine à se défaire de sa capote, Martini lui proposa obligeamment: « Voulez-vous que je vous aide à passer la manche? » Le spectateur en question fut le premier à rire de ce trait amusant.

PAS SI BÊTE!

Un loustic, rencontrant un paysan avec un couple de boeufs, dit avec un sourire moqueur: — Où allez-vous, vous trois? — Nous croisons le quatrième, répondit promptement le paysan.

Des disques sur le front...

On a adopté en Allemagne, pendant la guerre actuelle, un genre de reportage des faits de guerre inconnu jusqu'ici du monde entier. Les reporters, qu'ils appartiennent à la presse, au film ou à la radio, font partie de certaines unités appelées compagnies de propagande et que l'on désigne par les deux lettres P.K. la P.P.K. — contrairement à ce qui se passe dans les autres pays — n'emploie pas de femmes. Seuls des hommes font des reportages commandés par leur chef de file. L'homme de la P.K. est donc soldat, c'est un camarade qui combat au milieu de camarades.

Les reportages qui sont faits par les reporters de guerre sont diffusés par les postes émetteurs allemands. La compagnie de radiodiffusion du Reich consacre dans son programme journalier 30 minutes à ces émissions.

Depuis le début de la guerre, les meilleurs speakers allemands furent placés à tous les fronts. Ils avaient le devoir de transmettre au moyen de leur propre radio, d'une façon vivante, les faits sensationnels de la bataille en cours.

C'est de cette manière que l'auditeur allemand de la radio a pu suivre les péripéties de la campagne de Pologne, les nombreuses

entreprises des troupes d'assaut pendant l'hiver dernier à la ligne des fortifications de l'Est, l'occupation du Danemark, les combats en Norvège, en Hollande et en Belgique, la débâcle de la France et maintenant l'action de l'armée aérienne et de la marine de guerre contre l'Angleterre.

Le reporter du front travaille en se servant d'une petite voiture qui porte un appareil de disques enregistreur. Dans l'aviation et la marine de guerre les reporters se servent d'appareils magnétophones portatifs que l'on peut installer facilement n'importe où et qui ne craignent pas le balancement.

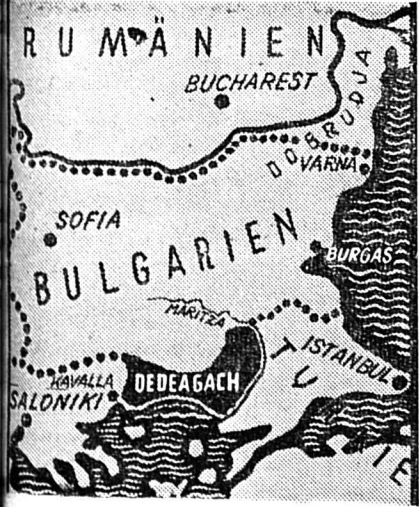
Le radio-reporter accompagné de son technicien a donc sa place aux premières lignes de feu. Pendant que le reporter parle, son technicien doit assurer l'émission technique. La radio exige plus de travail que la photo, le film ou la presse qui se tirent d'affaire en n'employant qu'un seul homme.

Les disques et les rubans du magnétophone une fois enregistrés, sont expédiés, par le plus court chemin, au câble téléphonique, le plus proche et de là communiqués à Berlin, où la rédaction « Reportage du front » a son siège à la Funkhaus (maison de la radio). Tous les reportages, environ une centaine par jour, sont soumis à un minutieux examen. On choisit ce qu'il y a de mieux pour les é-

missions. Ces mesures sont prises pour que les reportages de guerre diffusés par la radio allemande ne soient pas là seulement pour donner des faits indiscutables, mais aussi pour qu'ils contribuent par leurs textes et par leurs qualités radiophoniques à raffermir le lien qui unit le front au pays.

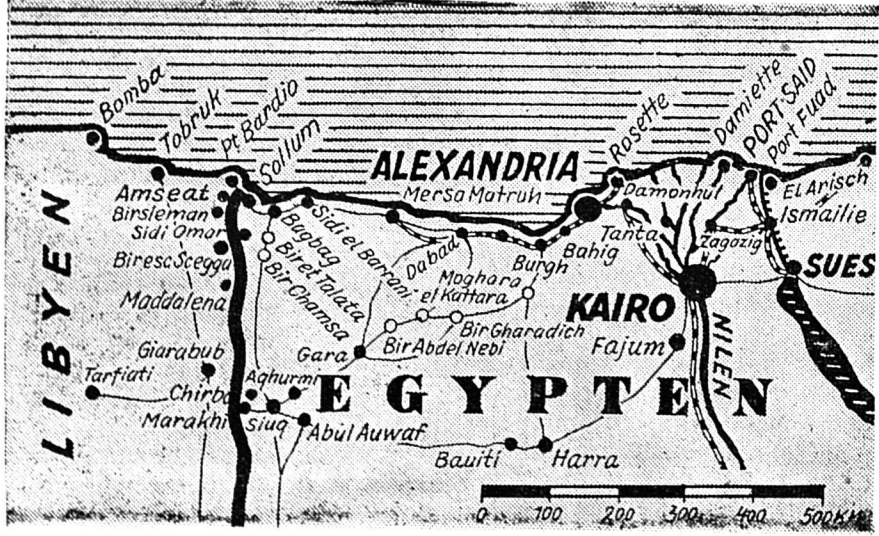
LES OFF. EN JANVIER

Par rapport à janvier 1940, les résultats d'exploitation des Chemins de fer fédéraux ont subi en janvier 1941, un léger fléchissement. Si les recettes-voyageurs, avec 10,9 millions de francs ont quelque peu dépassé celles de janvier 1940, les recettes-marchandises, en revanche, sont tombées à 17,2 millions. Compte tenu des recettes diverses, les recettes d'exploitation du mois de janvier 1941 ont été au total de 29,3 millions de francs contre 29,7 millions en janvier 1940. Comme, en même temps, les dépenses d'exploitation passaient de 17,1 à 17,8 millions de francs par suite, notamment du renchérissement des combustibles et des contributions à la caisse de compensation pour perte de salaire, l'excédent des recettes est tombé de 12,6 à 11,4 millions de francs. A ce montant fait face la quote-part mensuelle de la charge nette du compte de profits et pertes, soit approximativement 12,4 millions de francs.



LES TROIS SECTEURS PRINCIPAUX DE LA GUERRE EN 1941

I. La zone de blocus autour de la Grande-Bretagne.
 II. La zone de Salonique
 III. L'Egypte et la Lybie



LE PRIX DU PAIN

Le lundi et vendredi 21 février s'est tenue, sous la présidence de M. Käppeli, de l'office de guerre pour l'alimentation, une conférence avec les représentants de la meunerie et de la boulangerie en vue de limiter, entre autres, le prix du pain. Les autorités compétentes vont être appelées maintenant à prendre une décision sur une hausse éventuelle du prix du pain. Une décision interviendra sans doute au cours de la semaine. Il faut s'attendre à une hausse du pain pour le printemps. Le prix du pain est actuellement plus bas que le prix de revient. Les conditions se sont

à tel point modifiées que la Confédération ne peut plus prendre cette différence à sa charge.

Le blocus a augmenté les difficultés de transport et, partant, les frais. La guerre maritime a diminué le tonnage des bateaux, ce qui augmente également le fret. Les primes d'assurances et les frais d'entreposage du blé ont crû en proportion. Les anciennes réserves accumulées aux prix d'avant-guerre sont bientôt épuisées. Il est impossible d'éviter une hausse du prix du pain.

Les autorités font tout leur possible pour maintenir cette hausse dans une limite supportable. Elle interviendra par étapes.

Nouvelles de l'étranger

A Rome M. Mussolini a fait un discours aux chemises noires

M. Mussolini a prononcé, dimanche, un important discours. Quoique celui-ci fut annoncé au dernier moment, la population de Rome s'est précipitée au théâtre Adriano, à Rome: les groupements fascistes de tous les quartiers de Rome se sont mis en marche avec leurs drapeaux. En quelques minutes les places du grand théâtre étaient occupées.

Nous reviendrons sur ce discours que M. Mussolini a conclu par les mots suivants: « Nous resterons jusqu'au bout avec l'Allemagne! »

LA VOIE FERREE A ÉTÉ COUPEE PAR LES ALLEMANDS IMMEDIATEMENT APRES LA FRONTIÈRE SUISSE

On s'est aperçu avec stupeur aux Verrières, que les Allemands avaient coupé la voie ferrée immédiatement après la frontière suisse, sur territoire français. Une longueur de voie a été enlevée et une barricade dressée sans que l'on sache la raison de ce geste qui intrigue fort les habitants des Verrières de la région frontière neuchâteloise.

DES BALEINES DANS LES EAUX NORVÉGIENNES

Dans le voisinage de la côte norvégienne, près de Kristiansand, ces derniers jours cinq baleines furent pêchées. De mémoire d'homme, c'est la première fois que des baleines sont pêchées dans les eaux norvégiennes.

LA VIE A PARIS

Une lettre adressée par voie détournée à un habitant de notre pays et que celui-ci a reçue l'autre jour, donne sur les conditions d'existence à Paris des renseignements inédits. Chaque personne a droit actuellement à 300 gr. de viande par semaine et à 350 gr. de

pain par jour. Quant au fromage les Parisiens ont bien des tickets pour en acheter... mais il n'y a, hélas, pas de fromage!

LE CANAL DE SUEZ OBSTRUE

D'après des nouvelles parvenues d'Ankara et du Caire et confirmées par des avions de reconnaissance, le canal de Suez est obstrué depuis le 5 février par l'épave d'un navire coulé par les bombes allemandes. Les efforts entrepris pour renflouer l'épave ont été vains jusqu'ici et les avions de reconnaissance ont constaté, des deux côtés de l'obstacle un embouteillage de navires.

L'ETAT D'ALPHONSE XIII A ENCORE EMPIRE

Le père Lopez, jésuite espagnol appartenant à l'Université grégorienne, a administré l'extrême-onction à l'ex-roi Alphonse XIII.

L'état de santé d'Alphonse XIII est toujours caractérisé par des crises d'asthme. Bien que le bulletin médical ait annoncé une nuit moins agitée, la maladie du roi s'est sensiblement aggravée samedi après-midi. Tous les membres de la famille de l'ex-souverain sont réunis au chevet du malade qui reste longtemps assoupi et ne reconnaît que par intermittence les personnes qui l'entourent.

DES ETABLISSEMENTS POUR NERVEUX

Le correspondant londonien de la « Göteborg Handels-Schiffahrtszeitung » annonce que les autorités anglaises ont ouvert sept maisons de santé spécialement affectées aux personnes dont le système nerveux a été ébranlé par la guerre aérienne. Les malades se trouvent surtout parmi les servants volontaires des batteries de la D. C. A.

n'auraient pas été atteintes par nos quêtesuses, ou qui n'auraient pas encore pu préparer ce qu'elles pourraient prêter ou donner, de bien vouloir nous faire parvenir ces jours encore ce qu'elles peuvent mettre pour le cas de guerre à la disposition de nos soldats. Elles voudront bien indiquer dans leur envoi s'il s'agit de prêt ou de don.

Les envois peuvent être remis à la Centrale de collecte de la Croix-Rouge, Maison d'Oeuvres, Rue de la Dent Blanche. Ils peuvent également être envoyés par la poste, en franchise de port jusqu'à 5 kg., à l'adresse suivante: Section de Sion de la Croix-Rouge Collecte de linge pour les soldats. Franc de port.

Que chacun veuille bien encore faire un effort en pensant à l'aide précieuse qu'il apporterait ainsi à nos troupes en cas de guerre, et nous envoyer ce dont il pourrait encore disposer.

VEAUX DE BOUCHERIE

Les circonstances nous obligent à reprendre les ramassages de veaux de boucherie. Les conditions sont celles qui ont été en vigueur, pour les reprises de l'hiver 1940-41. Les consignes doivent être faites au bureau de la Fédération des producteurs de lait à Sion.

APRES LE CRIME DE SIERRE

John Cina qui, au sujet de son petit camarade dans les Mayens de la région de Sierre, a subi un nouvel interrogatoire. Comme il a atteint sa majorité légale, le juge d'instruction l'a mis en état d'arrestation. Il a été transféré au pénitencier de Sion. La version qu'il a donnée du drame ne paraît pas rigoureusement exacte aux médecins qui ont examiné la victime et l'on cherche à établir dans quelles circonstances précises le premier coup de feu a été tiré.

UNE GRANDE VEDETTE A SIERRE

Charpin, l'inoubliable Panisse, qui triomphe actuellement en Suisse, arrivera à Sierre le 2 mars, à 13 h. 29. Avec son savoureux accent de Marseille, il interprétera le même jour en matinée et soirée, au Casino de Sierre « Façade ». L'oeuvre nouvelle d'un jeune auteur romand, Francis Clair.

CONTREBANDE DE BILLETS DE BANQUE

Une femme de St-Gingolph, âgée de 70 ans, a été surprise par la douane alors qu'elle entrait en contrebande deux billets de cinq mille francs français. Le Tribunal de Thonon vient de la condamner à un mois de prison avec sursis, 100 francs d'amende pénale (1100 fr.), plus une amende fiscale de 15,000 fr. à la douane. Et les deux billets ont été confisqués.

SUBSIDES POUR AMELIORATIONS FONCIERES

Des subsides élevés seront alloués par le canton et par la Confédération pour l'exécution de travaux d'améliorations foncières susceptibles d'augmenter à bref délai la surface productive du canton. Ces subsides s'appliqueront également au défrichement de parcelles boisées, notamment en plaine.

Les communes, consortages ou particuliers qui désirent être mis au bénéfice de ces subsides, sont invités à consigner les travaux projetés, jusqu'au 10 mars prochain au plus tard, auprès du Service cantonal des Améliorations foncières à Sion, en donnant les renseignements suivants:

- Situation des terrains, si possible avec croquis, plan de situation ou carte topographique;
- Surface en hectares;
- Etat actuel;
- Travaux d'améliorations projetés;
- Epoque où ces travaux pourraient être mis en chantier;
- S'il existe déjà un projet, le joindre à la demande de subsides.

Le Chef du Dpt. de l'Intérieur: M. Troillet.

MARTIGNY — « La cité sur la Montagne » sera jouée à Martigny

Les événements se sont précipités. Sur rapport favorable de la commission technique chargée de l'examen de la scène du Casino de Martigny, et des autorités, « La cité sur la Montagne », de MM. Gonzague de Reynold et J. et E. Lauber, avec une musique nouvelle adaptée à l'exécution militaire par le Dr. Volkmar Andrae, avec l'autorisation de M. J. Lauber et Mme E. Lauber, sera jouée au Casino de Martigny, les samedi 1er mars dimanche 2 et lundi 3 mars 1941, avec 2 matinées: dimanche à 14 h. 30 et lundi à 14 h. 30 cette dernière matinée étant exclusivement réservée aux collèges et écoles. (prix spécial 1 fr.).

60 choristes! 40 musiciens, 20 acteurs, 150 figurants animent ce spectacle extraordinaire qui triomphe ces jours à Lugano.

C'est au capitaine Schluep, professeur de musique à Bienne qu'incombe la lourde tâche de diriger l'orchestre symphonique. Le Cap. Schluep était déjà à la tête de l'orchestre de « La Gloire qui chante ».

Le Comité d'organisation, présidé par M. le colonel Georges Chappuis, assisté de MM. le Lt-Col. J. Tissières, Cdt de Place, Lt-Col. A. Tauxe, Cdt. ar. ter. 10; André Defayes, vice-président de la Municipalité; Charles Girard, conseiller municipal, Pierre Clusit, banquier, Adrien Darbellay, directeur du Casino, est déjà à la tâche.

La troupe arrivera déjà dans l'après-midi de jeudi 27 février.

La première séance de gala aura lieu samedi à 20 h. 30 très précises. Des démarches ont été entreprises pour l'organisation de trains de nuit: Samedi soir, 1er mars, pour la région Vernayaz-St-Maurice-Monthey, Bex, Aigle; Samedi soir pour Sierre (si des demandes parviennent au Comité d'organisation, ce train pourra continuer, samedi-soir, jusqu'à Viège ou Brigue); Samedi soir, tram Martigny-Vernayaz-Sal-

van. Dimanche soir, Martigny-Orsières; dans la direction Martigny-Sion, le train de nuit circulera les 3 soirs: samedi, dimanche et lundi.

Attention! Attention! Le bureau de location s'ouvrira lundi matin à la Librairie Gaillard à Martigny. En aucun cas, ne venez à Martigny, sans avoir retenu au préalable votre place. Prix fr. 2.50, 3.—, 4.— et 5.—

Spectacle placé sous le patronage d'honneur du Général Guisan et organisé au profit du Don National.

MARTIGNY — Concert

Au Casino de Martigny a eu lieu hier le grand concert annuel de l'Harmonie municipale, en présence des autorités religieuses civiles et militaires.

A cette occasion, M. Robert Kluser, municipal, au cours d'une excellente improvisation, remit à MM. Maurice Rouiller et René Addey, la médaille d'or pour 20 ans d'activité au sein de la société.

Le concert a obtenu un très grand succès. La soirée s'est terminée par un bal fort animé.

A PROPOS DE L'AFFAIRE DU MAZOUT

La Chancellerie d'Etat du Canton du Valais communique: Divers renseignements et interprétations ont été données par la presse cantonale et confédérée sur les enquêtes ouvertes au sujet des ventes de mazout et de la répartition des bons de benzène en Valais.

Les ventes de mazout n'impliquent pas de responsabilités de fonctionnaires du Canton. La répartition des bons de benzène met en cause le chef du service des véhicules à moteur.

Le Conseil d'Etat a pris contact avec les autorités fédérales compétentes afin d'être complètement informé sur le résultat des enquêtes en cours. Avant leur clôture, aucune décision ne peut être prise. Il convient donc de s'abstenir de tout jugement prématuré sur les responsabilités éventuelles et leurs conséquences.

L'opinion sera exactement renseignée, au moment opportun, sur les faits et leurs circonstances et sur les mesures prises.

P. o. Le Chancelier de l'Etat du Valais: R. de Preux.

CHEZ LES CAFETIERS DU VALAIS ET L'INITIATIVE REVAL

On nous écrit: La Société des Cafetiers et Restaurateurs du Valais s'est réunie le 13 février à Martigny. Protocole et comptes ont été adoptés sans observation. L'effectif des membres s'est augmenté de 10 unités. L'exercice boucle par un bon de fr. 1632.24. Des diplômes sont remis à huit membres.

Puis le président Arnold donne la parole à M. Margot, inspecteur fédéral de la Régie des alcools, pour une causerie sur l'initiative Reval. Elle fut un plaidoyer pour le rejet de l'initiative Reval. Le secrétaire M. le Dr Darbellay y répondit dans le même sens en faisant ressortir que c'est le contrôle fédéral qui rend le régime peu favorable chez nous et que le Valais n'aurait rien à gagner à accepter l'initiative Reval. Tout au contraire, la loi actuelle sur les alcools est une source de revenus pour notre canton, grand producteur de spécialités, où 20,000 personnes distillent annuellement des produits dont l'écoulement est largement assuré à un prix rémunérateur.

Au banquet, 120 convives avaient pris place autour des tables chargées de dons, à l'Hôtel Kluser. Le major de table donne la parole à M. le conseiller d'Etat Pitteloud. Il plaide aussi pour le rejet de l'initiative Reval; il a bien fait ressortir que ceux qui boivent de l'eau-de-vie ne boivent pas de vin, et cela au grand dam de nos viticulteurs qui produisent ce vin généreux qui donne énergie et santé à ceux qui en usent raisonnablement. M. le préfet Thomas, dans sa péroraison brisa une lance pour engager ses auditeurs à soutenir nos vins — les meilleurs de la Suisse — qui ont le don de guérir les malades que la Faculté renonce à rétablir.

Le Dr Zurbriggen, chimiste cantonal, se félicite du plaisir à fraterniser avec MM. les cafetiers pour qu'il eût des indulgences fréquentes lorsque ces messieurs transgressaient les lois immuables de l'honnêteté professionnelle. M. Besse des caves coopératives parle en faveur des commis voyageurs. Ensuite M. Frosset entonne un chant patriotique tout à fait de circonstance, sur quoi le président Arnold souhaite à chacun bonne rentrée chez lui après la visite des caves Orsat qui terminait le programme de la journée.

REFLEXIONS SUR LES COURSES NATIONALES DE SKI

Les courses nationales de ski n'ont pas été sans éveiller de nombreux échos dans la presse romande: les journaux n'ont pas manqué de relater les magnifiques performances de nos représentants. Et grâce à la radio surtout, les sportifs avides de nouvelles toutes fraîches, eurent le plaisir de vivre — du moins en imagination — les courses que M. Bonardelly, le speaker, leur racontait si bien. C'est qu'il n'avait rien négligé, ce brave M. Bonardelly pour donner à son reportage l'atmosphère voulue: et c'était sous les traits de véritables héros qu'il nous dépeignait les coureurs aux performances. Et pour bien corser l'affaire, il alla jusqu'à nous amener devant le micro les « principaux » romands qui s'étaient tout particulièrement distingués. C'est ainsi que l'on put savoir comment avait fait un certain Mathey pour se classer 7me; les difficultés qu'avait dû surmonter tel jeune homme pour arriver 9me; et l'entraînement sévère auquel s'était contraint un autre inconnu pour enlever la 11me place.

Valait-il le peine, après cela, de mentionner les résultats de ces pauvres Valaisiens? Quoi d'extraordinaire après tout, de voir Nestor Cretex se classer premier des vétérans

dans la course de fond? — De voir Al Droz et Camille Hugon enlever dans la discipline les 2me et 3me places chez seniors II? Quant à faire parler des Valaisiens devant un micro vous n'y pensez pas, n'ont certainement pas un aussi bel air que celui de notre « romand » Freiburg qui lui était « dré gondent de zon gours ».

NOS RICHESSES

C'est une dure bataille que l'agriculture acceptée de livrer pour l'alimentation du pays. L'application du plan Wahlen dont on a parlé déjà, demande aux paysans de se débarrasser des nouvelles, d'étendre leurs cultures et d'intensifier leur effort, rendi si ardu depuis le début des hostilités et la mobilisation. Il n'y a pas si longtemps qu'on soumettait à toutes sortes de restrictions empêcher l'encombrement des marchés et voici maintenant obligés d'augmenter la production. Ce brusque changement d'attitude nous laisse quelque peu étonnés, car nous ne faut-il pas s'étonner s'ils désirent l'assurance d'une certaine stabilité? Il n'est pas aujourd'hui, plus nettement que jamais, ou sont quelques-unes de nos vraies richesses, dans le sol qui nous nourrit et dans le travail de ceux qui le cultivent. Or il ne nous pas permettre que certains sabotent ces richesses-là!

Notre ravitaillement devient de jour en jour plus difficile, tandis que s'épuisent les réserves qu'une administration clairvoyante avait fait constituer. Nous avons donc un besoin de toutes les ressources de notre terre peut nous donner; pour cela dans ces conditions en laisser perdre une partie? On ne voit pas qui pourrait le soutenir chez nous! Et pourtant c'est précisément cette période difficile que des irresponsables s'efforcent pour exiger, par l'initiative dite « Reval » qui sera soumise au peuple le 9 mars prochain, que l'on puisse distiller à nous librement les fruits à pépins et que l'industriel soit fabriqué à l'avance avec fruits ou leurs déchets. Il faudrait pour sacrifier au moins 12,000 wagons de mines qui sont aujourd'hui livrées à la sommation. C'est une quantité considérable qui équivaut à quelque 1,200 wagons de céréales, de bon sucre naturel si précieux pour notre alimentation.

Ne serait-ce pas criminel de gâcher par nos richesses dans les circonstances difficiles nos vivons? Les arboriculteurs qui vont toute leur sollicitude à leurs vergers, paysans auxquels on demande de si grands efforts pour nourrir le pays, pourraient-ils accepter pareille inconscience? A.

Le carême et le devoir pas

Son Excellence Mgr. l'évêque de Sion a écrit comme suit sa lettre pastorale pour le carême 1941:

Les règles concernant le jeûne et l'abstinence, actuellement en vigueur dans nos diocèses et les autres diocèses de la Suisse, sont la teneur de l'indult du Saint-Siège, les suivantes:

1. Loi du jeûne. Les jours de jeûne, l'usage de la viande est interdit et il y a obligation de se priver d'une partie de la nourriture habituelle; en principe, l'on ne doit prendre un seul repas vers l'heure de midi; cependant, il est permis de manger quelque chose le matin et de faire le soir une légère collation.

La loi du jeûne oblige tous les catholiques qui ont 21 ans accomplis, jusqu'à l'âge de 60 ans commencés. Sont toujours dispensés du jeûne: les malades, les convalescents, les personnes de santé faible et les qui doivent fournir un travail fatigant.

b) les militaires pendant leur temps de service; c) les employés, les apprentis, domestiques, les ouvriers prenant un repas chez des gens qui ne font pas maigre. d) ceux qui, appelés par leurs occupations à leur travail hors de leur domicile, ne peuvent pas leurs repas chez eux.

Dans les cas douteux, on suivra la décision du curé de la paroisse ou du confesseur.

Ceux qui useront de la permission de ne pas grâs compenseront cet adoucissement d'une aumône en faveur des oeuvres diocésaines. A cet effet, une quête sera faite le premier dimanche du Carême dans toutes les églises. Messieurs les curés peuvent également faire la moitié de cette quête pour les oeuvres diocésaines. L'autre moitié sera envoyée, au Pâques, à la Chancellerie de l'Evêché.

3. Malgré cet adoucissement de la loi ecclésiastique du jeûne et de l'abstinence, les fidèles voudront bien se rappeler que la divine de la pénitence et du renoncement demeure dans toute sa rigueur. Puisque le jeûne n'est une forme de mortification très agréable à Dieu. Nous recommandons aux fidèles aux familles et aux particuliers, de pratiquer la grande loi du renoncement dans la mesure du possible, en s'imposant des jeûnes ou abstinences volontaires. Ils seront, pour moins, soucieux d'observer exactement quelques prescriptions du jeûne qui subsistent encore; ils ne se considèrent comme dispensés de l'abstinence le vendredi que dans des cas exceptionnels et n'en demandent pas facilement la dispense à l'occasion de terrements survenant le vendredi.

Le temps durant lequel on peut remplir le devoir pascal est fixé, pour toutes les paroisses du diocèse, du 19 mars jusqu'au premier dimanche après Pâques inclusivement.

Ceux qui seraient empêchés par le service militaire de remplir leur devoir pascal dans le temps prescrit, peuvent le faire avant le départ pour le service.

Bonnes oeuvres

Nous recommandons vivement à Nos chers Valaisiens, qu'anime l'esprit de foi et de charité, les oeuvres du Denier de St-Pierre, de l'amélioration des bénéfices ecclésiastiques, de

Chronique Suisse

TUE DANS UN WAGON

Vendredi, à 18 h., M. Jaquet, agriculteur à La Sagne (Neuchâtel), se trouvait dans un wagon de marchandises avec son cheval. Il se pencha hors de la portière au moment où se produisit une secousse. La porte roulante s'est alors refermée et le malheureux père de six enfants, eut la tête écrasée. La mort fut instantanée.

L'IMPOT DE SACRIFICE A PRODUIT PRES DE 600 MILLIONS

Vendredi M. Wetter, chef du Département des finances et des douanes, a donné des indications sur les recettes provenant du sacrifice de défense. Il a constaté qu'elles se montent entre 550 et 600 millions.

UNE CULTURE RECOMMANDEE

Par suite du resserrement du blocus et de la pénurie de denrées alimentaires, il est indispensable que ceux qui ont du terrain à disposition produisent le plus possible de ce dont le pays a besoin. Parmi les cultures spéciales que recommande « La Terre vaudoise », il faut citer la culture du topinambour, qui peut fournir une réserve d'hiver et de printemps précieuse pour l'homme et le bétail. En terre riche, le rendement du topinambour est de trois à quatre fois celui de la pomme de terre.

Il y a encore en divers endroits des terrains en friche, impropres à d'autres cultures, trop secs ou trop doux, où on pourrait planter des topinambours. Cette plante ne demande aucun soin. On n'a qu'à attendre la récolte, qu'on fait de l'automne au printemps au fur et à mesure des besoins. Le sol implanté en topinambour l'est pour longtemps. Après l'arrachage, il reste assez de tubercules dans le sol pour l'ensemencement de l'année suivante. Enfin, cette culture ne coûte presque rien. Elle est d'autant plus économique qu'un besoin elle se contente de sols improductifs.

LE DEPARTEMENT MILITAIRE S'OCCUPERA DE CREER DES « OCCASIONS DE TRAVAIL »

Le Conseil fédéral s'est occupé de la réorganisation du service chargé de traiter la création d'occasions de travail. Aux fins de décharger le chef du Département de l'économie publique, il a décidé de confier au chef du Département militaire, dès le 1er mars 1941, la direction des services destinés à créer des occasions de travail.

A partir de cette date, la centrale des possibilités de travail dépendra du chef du Département militaire.

Considérant que le colonel A. Vifian, chef de la centrale des possibilités de travail, est fort occupé par son importante charge de chef d'arme du génie (il est, en outre, chargé d'assurer la coordination de toutes les mesures à prendre pour obvier au chômage et le résorber, le Conseil fédéral a autorisé le chef du Département militaire à confier la fonction de délégué à la création d'occasions de travail à M. J. Cagianut, jusqu'ici chef de la section des matériaux de construction à l'office de guerre (industrie et travail). Le chef du Département militaire pourra, en outre, nommer une commission consultative pour la création d'occasions de travail, commission qui sera composée, principalement de représentants des associations économiques.

LE PROBLEME DE L'AFFOURAGEMENT DU BETAIL

M. Landis, vice-directeur de la division de l'agriculture au département fédéral de l'économie publique a parlé du problème de l'affouragement du bétail devant la société suisse d'agriculture. Ce problème a gagné en acuité depuis l'établissement du plan Wahlen visant à accroître les surfaces cul-

tivées pour assurer le ravitaillement de la population. La diminution du cheptel qu'envisage ce plan affecte naturellement la production de lait, de viande et de graisse. Aussi convient-il de passer à la culture intensive du sol. La situation est grave. Il faut absolument augmenter les récoltes destinées à l'affouragement du bétail. La diminution du cheptel doit être systématique et non précipitée.

Au cours de la discussion qui suivit, le professeur Laur a indiqué que si la production des céréales se trouve au premier plan de nos préoccupations, on n'en doit pas négliger pour autant le cheptel bovin. Des mesures rationnelles d'affouragement doivent être prises pour compenser la diminution des pâturages et prairies. Le professeur Laur a insisté également sur l'importance du cheptel bovin dans le commerce extérieur suisse.

UN PROCES D'ESPIONNAGE

On écrit de Lausanne à la P.S.M.: Lundi matin commenceront à Lausanne, devant la Cour pénale fédérale siégeant à huit clos au Palais de Mont-Repos, les débats, du procès intenté à: 1) Arthur Fonjallaz né en 1875, domicilié à Lutry, actuellement détenu en prison préventive à Lausanne; 2) René Fonjallaz, fils d'Arthur, né en 1907, domicilié à Cully; 3) Walter Steinweg, né en 1903, domicilié à Schleithelm (Schaffhouse) actuellement détenu en prison préventive à Lausanne; 4) Hans Kronenbitter, né en 1909, maçon, domicilié à Zurich (Argovie) actuellement détenu en prison préventive à Lausanne; 5) Frieda Demillion, veuve née en 1880, cordonnière, domiciliée à Tiengen (Argovie); 6) Alice Rudolf célibataire, née en 1921, domiciliée à Zurich, ouvrière de fabrique; 7) Karl-Albert Naegeli, né en 1912, domicilié à Rekingen, (Argovie), maçon, actuellement détenu en prison préventive à Lausanne.

Ces prévenus sont inculpés d'espionnage essentiellement au détriment de puissances étrangères.

Canton du Valais

PENSEZ-Y PENDANT QU'IL EST ENCORE TEMPS!

Soldat, en cas de guerre, que tu servira la réserve de linge que tu laisseras dans ton armoire: tu ne pourras pas tout emporter dans ton sac. Songe aux avantages d'une réserve de linge assurée, dont tu bénéficieras aussi au besoin.

La quantité de linge de rechange nécessaire a été calculée: il faudrait des centaines de milliers de trousseaux. Femme suisse, ne crois pas qu'il importe peu si tu donnes ou non. Ton offrande, si modeste soit-elle, est indispensable. N'espère pas cette responsabilité: prépare dès aujourd'hui ce que tu peux donner ou prêter.

Songez en préparant ce que vous destinez à la collecte, que votre mari, votre fils sera peut-être du nombre de ceux qui en bénéficieront, car en cas de guerre peut-être ne pourrez-vous plus rien envoyer directement à vos soldats. Aidez donc dans toute la mesure où vous le pouvez à cette mesure de prévoyance, ne trompez pas la confiance mise en vous.

Chacun peut et doit collaborer à l'oeuvre entreprise dans tout le pays. Ceux qui n'ont pas de linge à remettre en don ou en prêt peuvent participer à cette action en remettant une obole aux quêtesuses ou en l'adressant au Caissier de la Section de Sion de la Croix-Rouge, M. Pierre de Riedmatten. L'argent recueilli permettra de se procurer ce qui pourrait manquer.

Dans quelques jours, l'action entreprise va prendre fin. Nous prions les personnes qui

sons sacerdotales, des deux orphelinats diocésains, à Sion; la quête ordonnée par les suisses en faveur des oeuvres de la Suisse; les Missions intérieures, la propagation de la Foi, la Sainte-Enfanture de St-Pierre pour la formation de l'indigène dans les 4 Missions et l'Oeuvre nationale pour la protection de la jeune

onné à Sion, le 5 février 1941.

†VICTOR, Evêque de Sion.

Chronique sédunoise

Assemblée de l'Association des Arts et Métiers

La réunion prévue au café Industriel a eu lieu vendredi soir et a été très fréquentée. Une vingtaine de personnes assistaient au délibératoire furent d'ordre administratif.

Sous la présidence habile et diligente de M. André Joly, l'ordre du jour fut examiné avec soin. L'association a perdu 4 membres suite de décès. Les assistants se levèrent pour honorer leur mémoire. Par contre, l'association a gagné l'arrivée de 32 nouveaux sociétaires.

Après lecture des procès-verbaux, tenus au grand soin par M. L. Imhoff, du rapport de M. André Joly, du rapport de la commission locale des apprentissages, par M. Joly les comptes et le budget ne donnèrent aucune remarque. La démission de M. René Reichenbach, membre du comité, fut acceptée avec remerciements pour les services rendus. Les autres membres du comité furent confirmés.

Pour l'année en cours, le Comité est donc constitué: président: Arthur Andréoli; vice-président: Charles Duc; secrétaire: Léon Joly; caissier: Joseph Andenmatten; membres: Jean Fasanino, Emile Amherdt, Georges Joly, Henry Varone et Albert Antonioli.

Coincidence heureuse: le président et le vice-président de la Société ont tous deux des conseillers municipaux aux dernières élections.

Les très nombreuses démarches auprès des autorités tant communales que cantonales ont donné de bons résultats. D'autre part, ces autorités ont aussi recourus aux Arts et Métiers pour l'élaboration de règlements et préavis de son comité pris en considération.

Il est heureux de constater que les efforts déployés de part et d'autre facilitent et aident considérablement à mieux comprendre et lutter pour le bien de la collectivité, sur un milieu des crises que nous traversons.

Il faut que cette entente se réalise pleinement entre autorités et contribuables et que la Société des Arts et Métiers en est la liaison. Les groupements professionnels et les membres indépendants qui la constituent repré-

sentent tout le mouvement commercial, artisanal, ouvriers et employés de la cité et en sont les cellules économiques.

Une collaboration étroite et loyale doit manifestement donner d'excellents résultats; c'est dans cet ordre que notre ville peut aller avec le maximum de succès au-devant des difficultés inhérentes aux circonstances actuelles.

Il y aura aussi moins de critiques malveillantes et injustifiées si la compréhension entre autorités et citoyens comme entre employeurs et employés existe ou devient plus tangible.

Aux divers, M. Montangero, secrétaire cantonal des Arts et Métiers, donna quelques renseignements sur les allocations familiales demandées par M. Iten, ainsi que sur certains changements apportés au système des compensations.

A une demande de l'Etat du Valais, une petite enquête est faite sur le maintien ou l'abrogation des règlements d'ouverture et de fermeture des magasins. Ces règlements ayant donné de bons résultats, n'entraient nullement le commerce (le public en prend l'habitude et ses précautions à temps) et permettent aux patrons et employés de disposer de leur soirée pour la vie de famille ou leur repos, doivent être maintenus quant aux heures de fermeture et libres pour les heures d'ouverture.

Pour permettre des échanges de vues et mieux s'aider, il serait à souhaiter que les différentes organisations professionnelles et commerciales se rencontrent plus fréquemment pour discuter de ceci et de cela sous le patronage des Arts et Métiers qui devient automatiquement leur organe de liaison et facilite les rapports avec les autorités.

Assemblée nombreuse, courtoise et intéressante de laquelle il faut conclure de la nécessité des organisations des métiers et en prévoyant pour un avenir très prochain la collaboration ouvrière comme membres indépendants ou leurs organisations constituées.

A. S.

Madeleine Dubuis au Grand-Théâtre

La Société romande des spectacles de Genève a fait représenter « Pelleas et Mélisandre » avec le concours de notre excellente cantatrice Madeleine Dubuis. L'Orchestre romand accompagnait notre concitoyenne à la voix très pure et touchante dans le rôle de Mélisandre, dit M. Alois Moser, le grand critique musical.

Personne ne doit l'oublier

C'est demain soir, mardi à 20 h. 30 que M. le professeur R. Bady parlera au Cinéma Lux sur le sujet qui partout a obtenu le plus vif succès « Dieu au foyer ». Il ne s'agit pas d'un exposé théorique, mais l'orateur se propose en effet, d'examiner successivement la naissance, la plénitude, les déchirements du foyer chrétien à l'aide de quelques témoignages contemporains et d'étudier à quels signes

reconnaître, au foyer, l'auguste présence de Dieu, par quelles voies L'y attirer et comment L'y retenir.

Nul doute que ce magnifique sujet, traité par un orateur de marque, père de famille, ne passionne tous les Sédunois. Tous voudront enquire des faits précis et émouvants leur affirmer la belle chose, la grande chose, la sainte chose qu'est l'amour quand il fonde sur l'amour divin et se soutient par lui.

Nous rappelons que la location est ouverte chaque soir au Lux de 19 à 23 heures. Prix des places fr. 2.— et 2.50.

J.O.C.: Pour permettre aux jeunes de suivre les Quarantes Heures, notre Assemblée Générale est renvoyée à la semaine prochaine. Elle aura lieu le mercredi, 5 mars.

La Bibliothèque paroissiale sera ouverte ce soir, à 9 h., après le sermon des Quarantes Heures.

Concert du club des accordéonistes sédunois

C'est toujours avec plaisir que la population amie des accordéonistes sédunois assiste à un concert que ceux-ci donnent de temps à autre.

C'est à l'hôtel de la Planta qu'il nous fut permis de les entendre dimanche après-midi. Par un bon programme, par l'allant de cette jeunesse qui forme l'orchestre, par la sympathie que dégage ce groupe, on ne peut que louer l'initiative des organisateurs de faire connaître au public la vitalité de cette jeune société.

Mlle M-Th. Fessler dirige les exécutants avec beaucoup de foi et d'amour. C'est ainsi que nous écoutons avec satisfaction « Olympia » de Bühlmann, « Niagara », valse de Lacroix, « Arlequin » de Renart, « Cristina » un paso doble de Demellayer, « Coeurs » de Vienne, une valse concert de G. Schaub, etc.

M. A. Villard se produisit dans un solo de saxophone qu'accompagna Mlle Fessler en y mettant de la discrétion, ce qui n'est pas toujours facile. Il y a encore un duo, un trio, un quatuor et pour faire digression, un comique en un acte « Deux fameux lapins » pour la plus grande joie de l'assistance.

Merci aux organisateurs, ainsi qu'aux exécutants de ce concert. Nous souhaitons qu'ils récidivent bientôt.

Un soldat polonais tué aux mines de Chandoline

Alors qu'il s'était rendu l'autre jour, aux environs d'une heure trente, dans une galerie des mines de Chandoline, de l'entreprise Dionisotti, un soldat polonais âgé de 28 ans, nommé Jean Niedzicka, fut surpris par un éboulement. En cherchant à sortir de ce corridor, un bloc de rocher lui tomba sur les reins. Jeté à terre, écrasé par le poids de la pierre, le malheureux eut cependant la force d'appeler au secours.

Tandis que ses camarades accouraient pour lui porter secours, le soldat expira. Il fallut

faire sauter un bout du rocher pour sortir le corps. M. le Dr Maurice Luyet vint constater le décès.

Au sujet de cet accident, l'enquête menée par l'Assurance militaire, se déroula dans la journée de samedi. En raison des circonstances de guerre, il est très improbable que la famille du malheureux soldat, qui appartenait à la meilleure société polonaise, pourra être avertie avant longtemps de ce tragique accident.

L'ensevelissement de ce soldat, père de famille, a eu lieu dimanche matin. Le cortège funèbre était conduit par une section d'honneur d'une troupe de soldats suisses. Quatre camarades du défunt encadraient le corbillard. Un membre du consulat de Pologne assistait aux obsèques émouvantes du soldat mort à l'étranger.

Rappelons à ce propos, que les ouvriers mineurs avaient attiré l'attention des milieux qui s'occupent d'eux sur l'insécurité des galeries creusées à Chandoline.

En date du 12 février écoulé, le syndicat FOBE avait même pris la peine de faire parvenir une lettre aux services des assurances, touchant ces insuffisances du boitage des galeries.

On nous informe, d'autre part, qu'à tout moment il y a des conflits aux mines de Chandoline par suite des salaires insuffisants. MM. Schlotz et Luyet, de la F.O.B.B. sont intervenus en faveur d'une solution mettant fin aux protestations justifiées des ouvriers de la mine.

M. Dionisotti voudrait-il éclairer l'opinion publique, lassée des bruits qui se répètent en ville au sujet de sa mine de Chandoline; sur sa façon de procéder avec ses employés?

Nouvel accident à Chandoline

Au moment de mettre sous presse, on nous informe qu'un nouvel accident s'est produit à la mine de Chandoline, incriminée ci-haut. Le blessé est un ouvrier polonais qui a une plaie à la tête et sur le nez.

La foire à Sion

Samedi a eu lieu à Sion, la première foire de l'année. Les tractations n'ont pas été nombreuses. Les prix sont à la hausse, surtout en ce qui concerne le petit bétail.

Voici la statistique des bêtes exposées en vente: vache 118; génisses 42; veaux 10; taureaux 3; porcs, porcelets 30; chèvres 3; moutons 6.

Chronique sportive

SKI — Concours aux Mayens de Sion.

Voici les résultats du premier concours du Ski-Club de Bramois, disputé dimanche 16 février aux Mayens de Sion:

Descente: 1. Célestin Gard, 2 min. 20 sec; 2. Henri Savioz, 2 m. 55 sec; 3. Marcel Berthod, 3 m. 4. Roger Gay; 5. Henri Filliez; 6. Alfred Quarroz; 7. Camille Gay; 8. Louis Gard; 9. Gabriel Fleury; 10. Henri Micheloud;

11. Louis Mayor; 12. Paul Fauchère; 13. Georges Favre; 14. Paul Felley.

Slalom (2 manches): 1. Marcel Berthod, 66 sec 5/10; 2. Roger Gay, 72 sec.; 3. Henri Savioz, 73 sec 5/10; 4. Henri Filliez; 5. Gabriel Fleury; 6. Louis Gard; 7. Alfred Quarroz; 8. Louis Mayor; 9. Henri Micheloud; 10. Georges Favre.

Combiné: Descente slalom: Meilleur temps de la journée: 1. Marcel Berthod gagne le challenge offert par les cafetiers; 2. Henri Savioz; 3. Gay Roger; 4. Henri Filliez.

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte et chorale sédunoise: Répétition pour le drame valaisan « Les mains pures »

Lundi: répétition partielle à 20 h. 30. Dames: Pratiçori. Messieurs: Café Industriel. Basses et ténors: au rez-de-chaussée.

Chœur mixte et Chorale. — Répétition pour le drame valaisan « Les mains pures ».

J.O.C. — Pour permettre aux jeunes de suivre les Quarantes-Heures, notre assemblée générale est renvoyée à la semaine prochaine.

Bibliothèque paroissiale. — Elle sera ouverte ce soir à 9 h., après le sermon des Quarantes Heures.

Section des Samaritains. — Mardi 25 courant, pas d'exercice.

Association des Propriétaires de vignes de Sion et environs. — Assemblée générale mercredi 26 février, à 18 heures, à l'Hôtel de la Paix et Poste, à Sion. Ordre du jour: prix des journées des ouvriers de vignes.

Le Comité.

La famille Daniel PRALONG-ROSSIER, à Sion, ainsi que sa fiancée, Mademoiselle Noëlie REY-BELLET, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur fils et fiancé

MONSIEUR André PRALONG Horloger

décédé à Montana le 23 février 1941, muni des secours de la Religion, à l'âge de 26 ans, après une longue maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le mercredi 26 février 1941, à 10 heures.

R. I. P.

La famille de M. Schmid remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper

CINEMA LUX

A la demande de plusieurs personnes

PROLONGATION

du beau film français

LE COUPABLE

avec PIERRE BLANCHARD et M. OZERAY

Ce soir LUNDI, à 20 h. 30

PRIX REDUIT DES PLACES

TIRS

Artillerie au nord de SION

Des tirs d'artillerie seront exécutés:

Mercredi	le 26. 2. 41	de 0600-2000
Jeu	le 27. 2. 41	de 0600-2000
Vendredi	le 28. 2. 41	de 0600-2000
Lundi	le 3. 3. 41	de 0200-2300
Mardi	le 4. 3. 41	de 0200-2300
Mercredi	le 5. 3. 41	de 0200-2300

Positions probables des Batteries:

a) Région de Signèze, Argnaud, Les Crêtes, Crête d'Etang Long Surgod.

b) Omaz, Tarde Joux, Forclaz, Pierre Grosse, Praz Rond, Moulins.

c) Mayens de la Tsour, Montone, Pt. 1062, Etang de Rocher, Pt. 1279.

Secteurs des butts:

Vermenaz, Pt. 1786, La Dent, Pas de Maimbrez, Chamossaire, Sex Rouge, Les Bleches, Sex Noir Charmettaz, Crétabesse, Pt. 2117, Prabb, Pt. 1776.

Remarques:

a) La circulation est interdite sur l'emplacement des positions de Btr. ainsi que dans le secteur des butts aux jours et heures indiqués sous chiffre 1.

b) Les personnes trouvant des projectiles non éclatés doivent en aviser immédiatement la sousigné.

IL EST DEFENDU DE TOUCHER A CES PROJEC-TILES.

Danger de mort

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au No 2.15.37 à Sion.

LE CDT. DE TIR: Cap. E. M. G. Rünzi.

Abonnez-vous à LA Feuille d'Avis du Valais

Imprimerie Gessler, Sion.

Les meilleures graines potagères, fourragères et de fleurs à haute germination, ainsi que petits oignons et échalottes s'achètent chez E. Guillod-Mora, Nant Vully, marchand-grainier. Catalogue gratis sur demande.

Machine à écrire

Occasion

jamais servie, état de neuf modèle tout récent, frappe très douce, à vendre faute d'emploi.

S'adresser au bureau du journal

CASINO MARTIGNY

SAMEDI 1er mars, DIMANCHE 2, LUNDI 3, en soirée, à 20 h. 15

DIMANCHE à 14 h. 30, Grande Matinée pour le public des environs

LUNDI, 14h30 h., mat. excl. réserv. aux Collèges, Ecoles, Militaires

SUR SCENE

Un spectacle grandiose et inoubliable

placé sous le patronage d'honneur du GENERAL H. GUISSAN, du Conseil d'Etat du Valais, de M. le Président du Grand Conseil, de M. le Brigadier Schwarz, de MM. les Col. Chappuis, Giroud, Schmidt, Cds de Rgt., et de la Municipalité de Martigny.

La Cité sur la Montagne

par GONZAGUE de REYNOLD

interprétée par le Régiment Inf. mont. 7, de Fribourg et les Compagnons de Romandie

60 choristes, 80 musiciens, 20 acteurs, 120 figurants

AU PROFIT DU DON NATIONAL

Prix des places: (net), 2,50, 3.—, 4.—, 5.—. Locat: Librairie Gaillard (Tél. 61,159 jusqu'à samedi soir)

TRAINS DE NUIT Dimanche: locat. au Casino, Téléphone 61,154

SAMEDI 1er mars: a) Martigny-Sion, avec arrêt dans les stations habituelles (dép. 24 heures).

DIMANCHE 2 mars b) Martigny, Sion, Sierre, Viège, Brigue (arrêt express de nuit (passage à Martigny 0.45)

LUNDI 3 mars

Dimanche soir: Martigny-Orsières (retour 1/4 h. après la fin du spectacle, env. 24 h.).

Dimanche soir: Tram Martigny-Vernayaz: retour départ. 24 h. (all. 19.45)

REGIONS de St-Maurice, Bex, Aigle, Monthey: profitez de la matinée de dimanche

DECOUPEZ et CONSERVEZ cette annonce: Elle vous sera UTILE

LOCATION OUVERTE

FRANCK AROME

CHICORÉE

pour le bon café

PLUMES

de poules fines pr. divets, coussins, 5 kg. fr. 7.—. Poussines prêtes et en ponte fr. 6.— pièce. Parc Avicole Clément, Lutry.

Mineurs

de galeries

sont demandés

S'adres. Entreprise Liebhauer & Cie, Montreux.

IMPRIMERIE GESSLER

Arboriculteurs: à vendre POMPE

à haute pression « Diana » avec tous accessoires, en bon état. Prix Fr. 80.— (neuve 240 fr.). S'adresser Ant. Beytrison fils, Salins

On cherche

6 bonnes effeuilleuses. Faire offres à Fernand Blanchard à Tartegnin s/ Rolle.

Notre No de tél 2.19.05

Jeune fille de 28 ans, ayant suivi les cours de samaritains, de soins aux malade et de cuisine

cherche place

à Sion, chez particulier après de 2-3 pers. Bons certificats à disposition. Entrée dès le 15 mars ou à convenir. S'adresser à Hedy Nydegger, Moosgasse, BERGEN B. Aarberg Bern

Exigez les

ECHALAS

HELVETIA

MARQUE DÉPOSÉE

TUTEURS

Pfefferlé & Cie

Tél. 2.10.21 Sion

Représentants dans tout le canton.

Horlogerie-Bijouterie Gaillard

Rue du Rhône - Sion

Réparat. soignées

PÉPINIÈRES

BOCCARD FRÈRES

PETIT-SACONNEX GENÈVE

Arbres fruitiers et d'ornement

Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces

PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES

Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.

Catalogue franco Téléphone 2.61.15

CHOIX EXTRA ABRICOTIERS LUIZET, fortes tiges.

Contre le froid, le vent et la pluie

SUPERHERMIT

Votre part de charbon sera très réduite. Rendez vos fenêtres étanches avec la bande étanche métallique « Superhermit ». Economie de charbon 25 à 35 %. 10 ans de garantie. 30.000 références.

Devis sans engagements. Jean Tschopp, Sierre Tél. 5.11.09

Vente aux Enchères

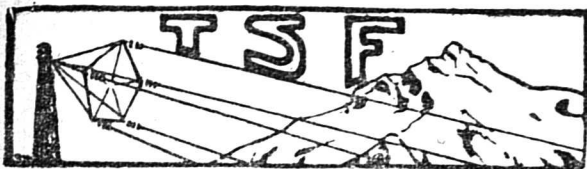
Le mardi 4 mars 1941, dès 10 heures, près des écuries sous le Scex, à SION:

un certain nombre de mulets

seront vendus aux enchères.

Remise seulement contre paiement comptant. Les bêtes peuvent être examinées dès 9 heures.

Par ordre du Commandement de l'Armée: Colonel de Charrière.



Emissions de Sottens

Mardi 25 février

7.15 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Musique récréative. 12.45 Informations. 12.55 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Revues et poètes. 18.10 Musique légère espagnole. 18.25 Qu'est-ce que l'Europe. 18.40 Les études de Copins. 18.50 La vie en Suisse alémanique. 19.00 La Veuve joyeuse. Franz Lehár. 19.15 Informations. 19.25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.00 Etienne. 21.45 Informations.

Mercredi 26 février

7.15 Informations. 10.10 Emission radio-scolaire. 10.40 Concerto grosso. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Concert. 12.45 Informations. 12.55 Suite du concert. 13.15 Les Maîtres chanteurs, Richard Wagner. 13.45 Léonore No 3, ouverture, Beethoven. 14.00 Cours d'éducation civique. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Communications diverses. 18.05 Emission pour la jeunesse. 18.55 Petit concert classique pour la jeunesse. 19.15 Informations. 19.25 Micro-Magazine. 20.00 Henri Sauguet, compositeur, nous parle de ses œuvres. 20.30 Le Tribunal du Livre. 20.50 Panorama de l'Opéra comique. Le Tour de Carnaval. 21.45 Informations.

Chronique sportive.

GYMNASTIQUE PRÉPARATOIRE

Les 22 et 23 février ont eu lieu, à Sissach et à Yverdon, les cours centraux fédéraux destinés aux directeurs des cours cantonaux pour l'enseignement de la gymnastique préparatoire. Le Valais y sera représenté par 14 instructeurs. Ceux-ci seront appelés à donner le cours cantonal décentralisé fixé aux 8 et 9 mars prochains, à Sion, pour la Haute-Valais. Les moniteurs désirant participer à ce cours voudront bien s'annoncer, jusqu'au 3 mars au plus tard, à M. Ernest Rentsch, secrétaire du CC. pour l'E.G.P., à Saxon.

Les moniteurs mobilisés sont priés d'entreprendre, en temps voulu, toutes démarches utiles pour l'obtention du congé militaire.

Rappelons que les cours de gymnastique post-scolaire peuvent être organisés par n'importe quel groupe comptant 8 élèves. Nous adressons donc un pressant appel à toutes les sociétés sportives et organisations de jeunesse du canton pour qu'elles introduisent ou développent cette instruction. Le problème de l'éducation physique demeure à l'ordre du jour et, cette année, le Valais doit faire un grand effort dans ce domaine. Par ailleurs, les cours dont il s'agit fourniront à nos jeunes une excellente occasion de subir, sans frais, leur entraînement en vue des examens pour l'Insigne sportif suisse, distinction que de nombreux sportifs valaisiens voudront acquérir.

Les sections qui ont déjà organisé un cours d'I. P. sont autorisées à commencer le travail immédiatement. Il est même conseillé de le faire, vu que cette année les examens de recrues débuteront le 15 avril déjà. On aura ainsi la possibilité de préparer nos candidats dès maintenant aux épreuves d'aptitudes physiques exigées au Recrutement. Les groupements désireux d'exécuter une partie du programme avant le cours de cadres doivent cependant en nanter préalablement le Comité cantonal pour l'Enseignement de la gymnastique préparatoire. M.

UN JOURNAL DISPARAIT

Nous venons de recevoir le dernier et mélancolique numéro de la « Zürcher Illustration ». On regrettera la disparition de cet intéressant hebdomadaire illustré, qui avait la particularité d'être bilingue.

Il n'y a pas de petites économies

La méthode de la compensation nous permet de maintenir la production de notre industrie de l'aluminium. La bauxite nécessaire à la fabrication de ce métal est importée. A titre de contre-prestation, la Suisse réexporte les trois quarts de sa production et n'en conserve qu'un quart pour la consommation intérieure. Nous échangeons notre aluminium contre d'autres marchandises, par exemple contre de l'acier inoxydable. Bien que notre industrie consomme de plus en plus d'aluminium, qui remplace dans une proportion grandissante les métaux que nous ne pouvons plus importer que difficilement, il n'est déjà plus possible de tenir compte de tous les besoins. En effet, une certaine proportion de la production doit demeurer réservée pour les exportations qui, seules, nous permettent d'obtenir en échange la bauxite indispensable, ainsi que d'autres métaux. Il apparaît donc urgent de diriger la consommation des matières premières.

Déjà, l'emballage des denrées alimentaires se heurte à de grosses difficultés. Nous manquons de fer-blanc pour la fabrication des boîtes de conserve. L'étranger ne livre qu'en échange d'un volume correspondant de zinc.

Comme on le sait, le fer-blanc s'obtient par zingage de la tôle ordinaire. Les réserves de zinc dont dispose notre pays sont assez limitées. Dans la mesure où les conserves ne sont pas trop salées ou d'une forte teneur en acide, il serait facile de remplacer le fer-blanc par de l'aluminium, mais comme nous l'avons vu, nous devons être ménagers de ce métal. Il faut donc tenter de remplacer le fer-blanc par du papier, du parchemin artificiel ou du verre. A nous de suivre l'exemple des Etats-Unis qui, bien qu'ils ne manquent pas de fer-blanc, recourent depuis longtemps, dans une plus large proportion que nous, aux emballages de papier et carton.

Nous devons attacher une plus grande attention à la récupération des boîtes de conserve. Nous constatons encore trop de négligence dans ce domaine. Les pouvoirs publics ne font pas encore tout ce qu'il faudrait faire. Pourquoi ne pas installer à tous les carrefours, peut-être même à côté des boîtes à lettres, des récipients destinés à recevoir les boîtes de conserve, les tubes de pâte dentifrice et autres déchets métalliques? Il n'y a plus, aujourd'hui, de petites économies à daigner.

BIBLIOGRAPHIE

LE RADIO DU 21 FEVRIER

Nos champions à Saint-Moritz. — En Turquie et en Bulgarie. — L'année jubilaire de la fondation de la Confédération. — L'actualité théâtrale. — Une époque radiophonique à Radio-Genève. — Charpin et Jovet à Radio-Lausanne. — Pages de la femme et des enfants. — Feuilleton. — Concours. — Les belles heures, etc., etc.

LIRE DANS « CURIEUX » DU 21 FEVRIER

Chronique de la guerre: Les chances et les risques d'une entreprise allemande dans les Balkans. — Les opérations sur les différents fronts cette semaine. — Echos de Vichy: Les attaques du clan Laval contre le gouvernement Pétain et les lacunes du service de la propagande française, par Eugène Fabre. — Napoléon à la conquête de l'Angleterre. — Deux documents sur les tentatives d'invasion. — Problèmes suisses: L'initiative Reval. — Les communes et l'extension des cultures. — Le sort des Suisses de Paris. — Les pionniers du « Coin de terre ». — Un instant avec M. Anken, conseiller d'Etat. Des lacs qui meurent... — Les échos de la vie romande et de nombreuses chroniques et photographies.

VOIX DE CHINE

— Pourquoi y a-t-il, actuellement, si peu de Français à Pékin? me questionnait un Chinois dans la vieille capitale de la Chine.

— Parce qu'il y a la guerre en Europe, lui dis-je un peu surpris.

— Quelle guerre? reprend le Chinois. Sans me laisser le temps de revenir de mon étonnement, il ajoute:

— Mais c'est en Espagne qu'il y a une guerre civile, une guerre comme nous en avons fait en Chine, autrefois. Vous devez vous tromper: il n'y a pas d'autre guerre en Europe et chez vous.

Cette conversation a lieu dans un restaurant du quartier chinois de Pékin. J'y dîne, d'habitude, d'un peu de riz, de poulet, d'aïlons de requins et de nids d'hirondelles.

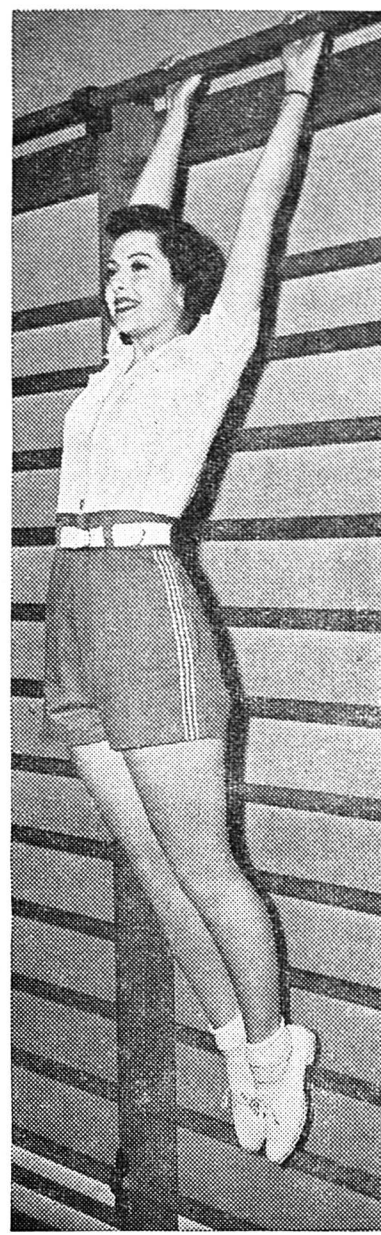
La Chine est en guerre, elle aussi, mais à la mode chinoise. C'est-à-dire que les Chinois du Nord continuent à ignorer aussi bien les événements du Sud que les autres événements qui bouleversent le monde.

Le boy qui me sert se croit au courant et, cependant, il en est resté aux événements de 1938, voire de 1937, puisqu'il ne connaît pas l'issue de la guerre espagnole. La nouvelle de l'effondrement de la Pologne et la prise de Paris n'est pas encore arrivée jusqu'à lui. Il ne me croit pas lorsque je lui rétorque que la guerre d'Espagne est terminée depuis deux ans déjà. La muraille qui sépare toujours la Chine du reste du monde n'est pas seulement un symbole, mais une réalité.

« Sous-marins de poche » en série

« United Press » a appris de source compétente que l'Allemagne construit actuellement en série des « sous-marins de poche » qui prendront part, dès le printemps, à une vaste campagne contre la Grande-Bretagne pour chercher à la faire capituler. Ces petits sous-marins ont déclaré à « United Press » qu'il s'agit d'un nouveau sous-marin, qui aurait un déplacement de moins de 100 tonnes. Selon un autre version, ce déplacement ne serait pas supérieur à 50 tonnes. Les chantiers maritimes allemands travaillent en ce moment jour et nuit à leur fabrication. Il ne faudrait pas plus de 2 à 3 semaines pour construire ces sous-marins.

Il s'agirait là d'un des atouts sur lesquels le chancelier Hitler compterait pour terminer la guerre en 1941.



Ann Rutherford, la petite amie de Andy de la série Métro-Goldwyn-Mayer « La Famille du Juge Hardy » profite du gymnase des Studios, pour se récréer entre deux prises de vue. La gymnastique à l'espalier assouplit et exerce les muscles. C'est un excellent exercice pour conserver l'équilibre et la grâce.

Un type supérieur de troupes de choc

Des spécialistes mettent au point une campagne qui sera prochainement déclenchée, pour rationaliser l'alimentation et indiquer aux familles quels sont les aliments les plus propres à donner aux citoyens des Etats-Unis le maximum de forces, en vue de l'effort de défense du pays.

Cet organisme se préoccupe aussi des 12 millions de familles dont les membres sont sous-alimentés, faute de ressources. On envisage la distribution de lait aux indigents, de vitamines concentrées à certains ouvriers, l'organisation de déjeuners spéciaux pour les enfants des écoles, etc.

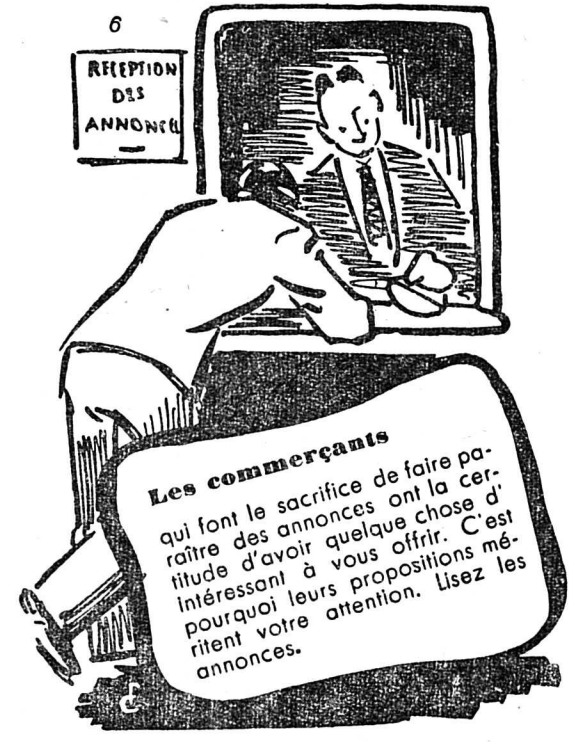
On prévoit aussi une utilisation plus étendue du pain de seigle et un blutage à 85% au lieu de 70%, pour rendre le pain plus nutritif.

Un officier supérieur américain a déclaré qu'en six mois, avec un régime alimentaire approprié et des vitamines, il ferait de son unité, « une petite armée de surhommes absolument imbattable, un type supérieur de troupes de choc ».

Un cadavre dans une malle

Le meurtrier du Nord-Africain Zoghache, dont le cadavre dans un morceau fut découvert dans une malle, a été arrêté. Il s'agit d'un nommé Chafi Ali, 50 ans, hôtelier, rue Saint-Séverin à Paris. Deux complices ont été arrêtés en même temps que lui.

Zoghache avait acheté à Chafi l'hôtel dont ce dernier était propriétaire. Chafi eut alors l'idée, la vente faite, d'assassiner le Nord-



ALEXANDRE DUMAS
La tulipe noire
Feuilleton de la Feuille d'avis du Valais 25

Les sanglots de la pauvre enfant redoublaient.
— Acceptez-vous mes conditions? demanda le prisonnier en souriant avec mélancolie et en baissant le bout des doigts tremblants de la belle Frisonne.
— Oh! je ne saurais, monsieur, balbutia-t-elle.
— Vous ne sauriez, mon enfant, et pourquoi donc?
— Parce qu'il y a une de ces conditions que je ne saurais tenir.
— Laquelle? je croyais pourtant fait accommodement par notre traité d'alliance.
— Vous me donnez les cent mille florins à titre de dot?
— Oui.
— Et pour épouser un homme que j'aime-rais?
— Sans doute.
— Eh bien! monsieur, cet argent ne peut être à moi. Je n'aime-rais jamais personne et ne me marierai pas.
Et après ces mots péniblement prononcés, Rosa frêchit sur ses genoux et faillit s'évanouir de douleur.
Cornélius, effrayé de la voir si pâle et si

mourante, allait la prendre dans ses bras, lorsqu'un pas pesant, suivi d'autres bruits sinistres, retentit dans le sillage accompagné des aboiements du chien.
— On vient vous chercher! s'écria Rosa en se tordant les mains. Mon Dieu! mon Dieu! monsieur, n'avez-vous pas encore quelque chose à me dire?
Et elle tomba à genoux, la tête enfoncée dans ses bras, et toute suffoquée de sanglots et de larmes.
— J'ai à vous dire de cacher précieusement vos trois caueux et de les soigner selon les prescriptions que je vous ai dites, et pour l'amour de moi. Adieu, Rosa.
— Oh! oui, dit-elle, sans lever la tête, oh! oui, tout ce que vous avez dit, je le ferai. Excepté de me marier, ajouta-t-elle tout bas, car cela, oh! cela, je le jure, c'est pour moi chose impossible.
Et elle enfonça dans son sein palpitant le cher trésor de Cornélius.
C'est bruit qu'avait entendu Cornélius et Rosa, c'était celui que fondait le greffier qui revenait chercher le condamné, suivi de l'exécuteur, de ses soldats destinés à fournir la garde de l'échafaud, et des curieux familiers de la prison.
Cornélius, sans faiblesse comme sans fanfaronnade, les regarda en amis plutôt qu'en persécuteurs, et se laissa imposer telles conditions qu'il plut à ces hommes pour l'exécution de leur office.
Puis, d'un coup d'oeil jeté sur la place par sa petite fenêtre grillée, il aperçut l'échafaud, et à vingt pas de l'échafaud, le gibet, du bas duquel avaient été détachées, par ordre du stathouder, les reliques outragées des deux frères de Witt.

Quand il lui fallut descendre pour suivre les gardes, Cornélius chercha des yeux le regard angélique de Rosa, mais il ne vit derrière les épées et les halberdiers qu'un corps étendu près d'un banc de bois et un visage livide à demi-voilé par de longs cheveux.
Mais, en tombant inanimée, Rosa, pour obéir encore à son ami, avait appuyé sa main sur son corset de velours, et même dans l'oubli de toute sa vie, continuait instinctivement à recueillir le dépôt précieux que lui avait confié Cornélius.
Et en quittant le cachot, le jeune homme put entrevoir dans les doigts crispés de Rosa la feuille jaunie de cette Bible sur laquelle Cornélius de Witt avait si péniblement et si douloureusement écrit les quelques lignes qu'il eussent infailliblement, si Cornélius les avait lues, sauvé un homme et une tulipe.

XII

L'exécution

Cornélius n'avait pas trois cents pas à faire hors de la prison pour arriver au pied de son échafaud.

Au bas de l'escalier le chien le regarda passer tranquillement; Cornélius crut même remarquer dans les yeux du molosse une certaine expression de douceur qui touchait à la compassion.

Peut-être le chien connaissait-il les condamnés et ne mordait-il que ceux qui sortaient libres.

On comprend que plus le trajet était court de la prison au pied de l'échafaud, plus il était encombré de curieux.

C'étaient ces mêmes curieux qui, mal détalés par le sang qu'ils avaient déjà bu trois jours auparavant, attendaient une nouvelle victime.
Aussi, à peine Cornélius apparut-il qu'un hurlement immense se prolongea dans la rue, s'étendant sur toute la surface de la place, s'éloignant dans les directions différentes des rues qui aboutissaient à l'échafaud, et qu'encombrait la foule.
Aussi l'échafaud ressemblait-il à une île que serait venu battre le flot de quatre ou cinq rivières.
Au milieu de ces menaces, de ces hurlements et de ces vociférations, pour ne pas les entendre, sans doute, Cornélius s'était absorbé en lui-même.
A quoi pensait ce juste qui allait mourir?
Ce n'était ni à ses ennemis, ni à ses juges, ni à ses bourreaux.
C'était aux belles tulipes qu'il verrait du haut du ciel, soit à Ceylan, soit au Bengale, soit ailleurs, alors qu'assis avec tous les innocents à la droite de Dieu, il pourrait regarder en pitié cette terre où on avait égorgé M. Jean de Witt pour avoir trop pensé à la politique, et où on allait égorguer M. Cornélius van Baerle pour avoir trop pensé aux tulipes.
L'affaire d'un coup d'épée, disait le philosophe, et mon beau rêve commencera.
Seulement, restait à savoir si comme à M. de Chalais, comme à M. de Thou, et autres gens mal tués, le bourreau ne réservait pas plus d'un coup, c'est-à-dire plus d'un martyre, au pauvre tulipier.
Van Baerle n'en monta pas moins résolument les degrés de son échafaud.

A nos abonnés

Nous avons l'intention de reprendre en faveur de nos abonnés l'assurance collective des accidents qui était précédemment attachée à notre Journal.

Moyennant un supplément de fr. 1.20, nos abonnés (l'abonné et le conjoint) sont couverts contre les accidents (y compris survenant au service militaire) pour des sommes de:

fr. 500.- en cas de mort
fr. 1.000.- en cas d'invalidité permanente totale

Nous ne doutons pas que nos abonnés précieront cet avantage qui leur est accordé par notre Journal. Toutefois, la Compagnie d'assurances ne peut consentir les conditions ci-dessus que si un grand nombre decriptions nous parviennent.

C'est pourquoi nous prions nos abonnés qui s'intéressent à l'assurance posée, de découper le formulaire ci-dessus et de nous le renvoyer, sans engagement leur part.

Nous espérons que notre enquête aura un résultat favorable et que la plupart de nos abonnés voudront bénéficier de notre assurance.

En l'année 1935, sept cas mortels ont été annoncés à notre assureur.

(A envoyer comme imprimé)

Le soussigné, sans engagement de sa part, déclare qu'il s'intéresse à l'assurance contre les accidents, attachée au Journal et Feuille d'avis du Valais et qu'il serait disposé à adhérer.

Date....

Signature:

VERS L'UTILISATION DE LA POMME DE TERRE POUR LA FABRICATION DU PAIN

Le chef du service de propagande de la commission suisse d'alimentation, le professeur de Gonzenbach, a informé la presse de l'état de l'alimentation de notre pays.

Le plan Wahlen suffit entièrement à certains points de vue, mais la population manquera légèrement d'hydrate de carbone et sera nourrie. Elle pourra y remédier en consommant plus de baies et de fruits. La commission a constaté que les mesures prises sages correspondent entièrement aux besoins du corps humain. Le système d'alimentation projeté est plus riche en vitamines et en minéraux que celui de l'avant-guerre et est susceptible de favoriser l'état de santé habituel.

Toutefois, il faut tenir compte du fait que le plan d'accroissement des cultures pour pleinement effet dans un an environ, nous possédons assez de réserves pour nous en passer à cet état de chose. La production de pommes de terre sera fortement accrue.

La question de l'utilisation de ce tubercule pour la fabrication du pain est très délicate. Le pain comportant une certaine portion de pommes de terre, n'est pas mauvais pour la santé et le pain fait au moyen de céréales seulement.

En revanche, on ne saurait plus utiliser les pommes de terre pour l'affouragement du bétail. Les porcs devraient être exclusivement nourris au moyen de matières végétales et de déchets.

Africain et de garder l'argent de la vente de l'assassinat a été commis mercredi vers 11 heures, dans une chambre du sixième étage de l'hôtel. Jeudi seulement, vers 5 heures, Chafi et ses complices, après avoir tué leur victime, chargèrent le cadavre dans une malle et la transportèrent quai de la G.